



# Procès-verbal

du Conseil d'Administration du 23 octobre 2012

Date 25 octobre 2012

Auteur Jean-Pierre HUGUES Référence LFP.PV.CA.2012.10.23

Réunion du 23 octobre 2012

Président Frédéric THIRIEZ

Présents MM. Luc BRUDER, Jean-Pierre DENIS, Loïc FERY, Jean-Raymond LEGRAND, Laurent NICOLLIN, Jean-Pierre LOUVEL, Didier QUILLOT, Patrick RAZUREL, Laurent VALLEE, Jean VERBEKE.

Excusés MM. Jean-Michel AULAS, Bernard CAÏAZZO, Francis COLLADO (**représenté par Jean-Pierre LOUVEL**), Jean-François FORTIN (**représenté par Laurent NICOLLIN**), Alain GIRESSSE, Sylvain KASTENDEUCH, Vincent LABRUNE, Henri LEGARDA, Philippe PIAT, Pierre REPELLINI, Eric ROLLAND, Frédéric de SAINT SERNIN, Michel SEYDOUX (**représenté par Jean-Raymond LEGRAND**).

Assistent M. Jean-Pierre HUGUES.  
MM. Dominique MLYNARSKI, Gérard PASTOR, Arnaud ROUGER.

Le Conseil,  
réunissant la présence effective du tiers au moins de ses membres présents ou représentés,  
peut valablement délibérer.

\*\*\*\*\*



# Procès-verbal

du Conseil d'Administration du 23 octobre 2012

## 1. Stade Ange Casanova d'Ajaccio

Le Conseil,

reprenant le dossier suite à sa décision du 30 mai 2012 et à celle de son bureau du 24 septembre 2012 faisant état des travaux restant à achever au Stade Ange Casanova,

considérant l'avis positif de la commission des stades et de la commission nationale de sécurité ainsi que le classement en niveau 1 prononcé par la FFF,

autorise jusqu'à nouvel ordre la tenue des rencontres de Ligue 2 et de Coupe de la Ligue au Stade Ange CASANOVA,

tout en affirmant qu'il lui appartiendra de vérifier que toutes les conditions permettant la sécurité de l'ensemble des acteurs seront bien remplies tout au long de la saison, à défaut de quoi la présente autorisation pourra être retirée.

## 2. Organisation représentative des arbitres

Le Conseil,

lecture faite des correspondances du SAFE et de l'UNAF faisant état de leurs adhérents respectifs, établissant que le SAFE est bien l'organisation la plus représentative des arbitres officiant en championnat professionnel,

demande, en conséquence, au SAFE de bien vouloir procéder à la désignation de son représentant au Conseil d'administration de la LFP.



**Le Président**  
**Frédéric THIRIEZ**



**Le Directeur Général**  
**Jean-Pierre HUGUES**